

**BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA**  
**Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences**  
**Pour les 12 mois terminés le 31 mars 2021**  
**(en milliers de dollars canadiens)**



Le mandat de BDC consiste à aider les entrepreneurs canadiens à bâtir des entreprises robustes et concurrentielles.

En raison de la nature de son mandat et de la fréquence de ses interactions avec le marché, BDC a mis en place des politiques pour maintenir des pratiques saines en matière de gouvernance concernant les dépenses justifiées et admissibles engagées pour le compte de BDC. Ces politiques sont en ligne avec la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor.

BDC a élaboré sa politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC afin de satisfaire aux objectifs suivants :

- assurer la gestion prudente des fonds et l'utilisation efficace et responsable des ressources;
- maintenir les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de responsabilité, de transparence, de valeur et d'éthique, conformément au Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC;
- assurer le respect des principes de la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor; et
- établir des processus efficaces de planification de voyages, d'approbation et de rapports.

Le rapport suivant présente l'information sur les dépenses totales de voyages, d'accueil et de conférences pour les années fiscales terminées le 31 mars 2021 et 31 mars 2020.

	12 mois E2021	12 mois E2020	Variation année précédente
<b>Frais de voyages</b>			
Activités d'affaires	325	5 489	(5 164)
Relations avec les intervenants	389	4 750	(4 360)
Gouvernance interne	22	387	(365)
Formation	16	1 236	(1 219)
	<u>752</u>	<u>11 861</u>	<u>(11 109)</u>
<b>Frais d'accueil</b>			
Repas	315	3 409	(3 094)
<b>Frais de conférences</b>			
Frais d'enregistrement	62	283	(221)
<b>Total</b>	<u>1 129</u>	<u>15 553</u>	<u>(14 424)</u>

La baisse importante des frais de voyages de 11 109\$ et la baisse des frais d'accueil de 3 094\$ durant l'année fiscale 2021 sont directement reliées aux limitations de déplacements et rassemblements imposées avec la pandémie de COVID-19.